

19.02.2010 - 11:47 Uhr

## Invitation Conférence de presse: Licenciements antisyndicaux

Bern (ots) -

Ces dernières années, l'Union syndicale suisse (USS) et le syndicat Unia ont développé deux pistes dans leur lutte contre l'augmentation du nombre des licenciements antisyndicaux. D'une part, ils ont déposé plainte contre la Suisse auprès de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et, de l'autre, ils ont lancé en septembre 2009 une campagne contre ce phénomène inacceptable. L'élément central de cette dernière est une lettre ouverte adressée au Conseil fédéral par des membres de commissions du personnel et des délégué(e)s syndicaux.

Cette lettre sera remise à l'occasion d'une action symbolique qui a aussi été conçue à l'intention des médias visuels et à laquelle une centaine de personnes participeront. La remise de la lettre se fera le

vendredi 26 février 2010, à 11 h, sur la Place fédérale, à Berne.

Peu auparavant, lors d'une conférence de presse qui aura lieu

à 10 h 15, au Café fédéral, à la Bärenplatz 31, à Berne,

Paul Rechsteiner, président de l'USS

Renzo Ambrosetti, coprésident d'Unia

vous présenteront les moyens à l'aide desquels les syndicats entendent se battre à l'avenir contre les licenciements antisyndicaux et les raisons pour lesquelles la plainte déposée par l'USS à l'OIT a été momentanément « gelée ». En outre, Marisa Pralong, qui a été licenciée par Manor, Ernst Gabathuler, licencié par Karl Mayer SA, et Giuliano Ossola, licencié par AGIE SA, vous décriront brièvement leur cas personnel. D'autres personnes directement concernées par ces réalités seront également à votre disposition pour tout complément d'information.

Contact:

Union syndicale suisse

Ewald Ackermann, Service de l'information de l'USS (079 660 36 14)

Nico Lutz, Département Communication et campagnes d'Unia

(076 330 82 07)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100598485> abgerufen werden.